

## LE SERDIOSANAT, UN INSTRUMENT EXCEPTIONNEL

*Le service diocésain pour la santé par la nature (SERDIOSANAT) est une mission d'évangélisation confiée à l'apostolat des fidèles laïcs. Des témoignages authentiques et impressionnants sont fréquents pour apprécier ce service accueillant tout le monde sans aucune discrimination... Ce mois-ci nous publions une partie de la Charte sur ses activités et son mode de fonctionnement. Veuillez-vous en instruire.*



### ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DU SERDIOSANAT

1. Le SERDIOSANAT est une Commission diocésaine confiée à l'apostolat des fidèles laïcs sous l'autorité pastorale de l'Ordinaire du lieu pour soigner avec les remèdes naturels. Le bureau est au Centre pastoral Guy Riobé.  
L'Archevêque nomme un prêtre Aumônier pour le suivi pastoral et spirituel du SERDIOSANAT. Il est le délégué de l'Ordinaire du lieu.  
L'Archevêque nomme aussi le Coordinateur Technique (un(e) fidèle laïc(que)) qui est chargé(e) de former le bureau (Coordination Technique) et de convoquer les réunions. La Coordination Technique (C. T.) se réunit une fois par mois.
2. Les instances du SERDIOSANAT sont :
  - a- L'Archevêque : c'est l'instance suprême du SERDIOSANAT. Il donne l'orientation pastorale.
  - b- L'Aumônier, délégué de l'Archevêque, veille au suivi pastoral et spirituel du SERDIOSANAT.
  - c- La Coordination Technique : c'est l'instance opérationnelle chargée de la mise en œuvre des activités du SERDIOSANAT.
  - d- La Commission plénière : Elle regroupe les membres de la Coordination Technique et certaines entités ecclésiastiques de l'Archidiocèse.
  - e- Les services de base : Ils sont directement liés au peuple (décentralisé). Il s'agit des mouvements et services paroissiaux, scolaires et hospitaliers.
3. La Coordination Technique est composée de 5 membres (hommes et femmes).
  - a- Le Coordinateur : Il est le premier responsable de la Coordination Technique. Il convoque et dirige les rencontres de la C. T., veille à l'exécution des activités du SERDIOSANAT.
  - b- Le Conseiller scientifique : Il conseille la Coordination Technique sur tous les aspects scientifiques liés aux activités du SERDIOSANAT. Il est chargé de contrôler la qualité des produits label SERDIOSANAT.
  - c- Le Trésorier : Il est chargé de la mobilisation et de la gestion financière du SERDIOSANAT. Il rédige les rapports financiers et rend compte de sa gestion à la Coordination Technique et à l'Economat diocésain. Il est le représentant du SERDIOSANAT auprès de l'Economat diocésain.
  - d- Le Chargé de la communication : Il est chargé de la visibilité des actions du SERDIOSANAT. Il garde un contact permanent avec le service diocésain des communications sociales.
  - e- Le Secrétaire : Il rédige les rapports des rencontres de la C. T. et de chaque activité du SERDIOSANAT.

Les membres de la Coordination Technique sont des bénévoles. Toutefois leur prise en charge est assurée pour certaines activités lorsque les moyens le permettent.

Admis à faire **le diaconat** à la Cathédrale Saints Pierre et Paul (10 août 2024)

AGBO Maurice, ADJAGBODJOU Osée, KOUTON Athanase, OGOUREMI Wilfried, HOUNDEKE Paul, KOLANI Abel, N'KOUE Fidèle, MECHEDE Losti, VODOUNON Mario Germanos, KOUAZENAN O. Espédie.

Lieux de stage diaconal pour un an.

AGBO Maurice ira à Natitingou (diocèse)

ADJAGBODJOU Osée ira à la paroisse Ste Famille de Gbégourou

KOUTON Athanase ira à la paroisse Notre Dame de l'Assomption de Komiguéa

OGOUREMI Wilfried à la paroisse Ste Rita de Tchatchou

GARADIMA Germain ira à Africae Munus de Ténonrou

Admis à recevoir **le presbytérat** à la Cathédrale Saints Pierre et Paul (30 novembre 2024)

**NOM et Prénoms**

AKPOHOUNKOU Jean Luc

KASSOUWIN Georges

BAHOUNGO Romaric

**Lieu de Stage pour trois mois**

Komiguéa

Bétérou

Saint Joseph d'Alaga

**STAGE CANONIQUE DES SEMINARISTES (Un an)**

n.	Nom et prénoms	Lieu de stage (Septembre 2024 – juin 2025)
1.	AKPO Sylvère	Natitingou
2.	WOROU Alain	Saint Joseph Mukassa de Bétérou
3.	CHAFFRA Alain	Notre-Dame du Refuge de Komiguéa
4.	MENAYI Simon	Notre-Dame des Apôtres de Kika
5.	KOTOKO Aimé	Séminaire Mgr Robert Chopard-Lallier de Ténonrou
6.	KINNOU KONKOU Sylvanos	Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

**NOMINATION DES PRETRES**

n.	Nom et prénoms	Mission
1.	Père AGANI Adolphe	Professeur au Séminaire Notre-Dame de Fatima / Parakou
2.	Père AMETOGNON Luc, osfs	Curé de Saint François de Sales d'Okédama
3.	Père APOVO Tiburce	Responsable de la Quasi Paroisse N.D. de l'Eglise de Sanson
4.	Père DEGODO Moïse	Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique (DDEC)
5.	Père KOCHONI Yaceinth	Responsable du Service Diocésain pour le Développement Humain Intégral (SERDIODEHI) rattaché à la CARITAS
6.	Père MEHOU Samson	Professeur au Séminaire Saint Pierre / Natitingou
7.	Père TABAKE Emmanuel, svd	Curé de Notre-Dame de Toutes Grâces de Sirarou
8.	Père VIGNIGBE Athanase	Collaborateur à la Cathédrale et Responsable de l'Annuaire diocésain
9.	Père WOROU Christian	Directeur du Centre Pastoral Guy Riobé et Coordinateur diocésain pour la formation des laïcs
10.	Père YAÏ Wilfried	Economat / Formation
11.	Père ZINSOU Jaurès	Econome diocésain

Toutes les nominations prennent effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024. Que la passation de service se fasse dans la joie et les chants pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de l'Eglise.

4. Les rencontres statutaires entre les membres de la Coordination Technique (Bureau) et l'Aumônier (Représentant de l'Archevêque) ont lieu une fois par trimestre. Toutefois l'Aumônier peut participer à toutes les activités du SERDISONAT. Il peut rencontrer les membres individuellement, ou demander la convocation d'une rencontre extraordinaire de la Coordination Technique. Les programmes d'activités quinquennales, annuelles, trimestrielles, mensuelles... sont connus à bonne date par l'Aumônier qui donne son avis avant leur mise en œuvre. Les comptes rendus trimestriels et annuels des activités sont présentés d'abord à l'Aumônier qui donne son avis avant leur transmission officielle à l'Ordinaire du lieu.
5. La Coordination Technique du SERDIOSANAT peut être confiée par l'Archevêque à une autre institution pour une durée déterminée avec un plan d'actions précis et les moyens pour accomplir la mission. La Coordination Technique peut être retirée après un préavis de trois mois à l'institution pour des raisons valables (incapacité à conduire les activités, faute grave...)
6. La commission plénière du SERDIOSANAT comprend :
  - a- Les membres de la Coordination Technique.
  - b- Un représentant de la CARITAS - BDBD.
  - c- Un représentant de la Direction de l'Enseignement Catholique.
  - d- Un représentant des monastères présents dans l'Archidiocèse de Parakou.
  - e- Un représentant des hôpitaux catholiques.La commission plénière se réunit au moins une fois par trimestre. Elle peut participer aux rencontres de la Coordination Technique sur invitation.
7. Les services de base (décentralisés) du SERDIOSANAT sont :
  - a- Services paroissiaux du SERDIOSANAT : Sur chaque paroisse, le Curé crée un service paroissial du SERDIOSANAT.
  - b- Services scolaires du SERDIOSANAT : chaque école catholique crée un service scolaire du SERDIOSANAT.
  - c- Services hospitaliers du SERDIOSANAT : Chaque hôpital ou centre de santé catholique crée un service hospitalier du SERDIOSANAT.La mission de chaque service de base comporte trois volets : sensibiliser ses acteurs sur les piliers de la santé naturelle et sur les conditions indispensables pour bénéficier des bienfaits des plantes médicinales ; réaliser et bien entretenir les jardins écologiques médicinaux ; distribuer les produits naturels de qualité label SERDIOSANAT.  
Les services de base sont autonomes dans leur gestion. Ils sont placés sous l'autorité directe du responsable de l'entité (paroisse, école, hôpital ou centre de santé).
8. Toute personne physique ou morale catholique de l'Archidiocèse de Parakou peut devenir acteur labélisé du SERDIOSANAT. S'il possède une unité de production et/ ou de transformation des plantes médicinales ou de produits agroalimentaires. C'est la Coordination Technique qui délivre le certificat de labélisation. Une note de service détermine les modalités et la procédure pour la labélisation d'un acteur...

Fait à Parakou, le 1<sup>er</sup> juin 2024

+ Pascal N'KOUE  
Omnium servus

#### **COLLATION DES MINISTRES :**

Admis à faire **le rite d'admission**, la prise de soutane et le lectorat à Providentia Dei  
(30 juin 2024)

AGBOKOU Thomas, AGON E. Edistonne, HOUSSOU Comlan Marius, HOUNDOTE A. Gildas, LAWIN Dakpo Charles, TCHANDO K. Alban, DJAMA Abel.

Admis à faire **l'acolytat** à Providentia Dei (30 juin 2024)

DJAMA Abel, HOUNHA Aristide Elvis et KOUAZENAN O. Espédie.

### Nouvelles de famille

- C'est le mois du Sacré-Cœur de Jésus. Intensifions la prière du cœur à cœur en tant que dialogue intime avec le Christ afin de nourrir notre ardeur à faire le bien.
- C'est aussi le mois des examens officiels. Soyons proches des élèves et étudiants qui solliciteront notre solidarité et nos prières.
- C'est encore le début des vacances. Faisons-en des jours bénis. Une bonne coupure est nécessaire. Mais le secret pour avoir de bonnes vacances c'est de faire autre chose : les rencontres, les nouvelles découvertes, les visites etc. Mais n'oublions pas le ressourcement spirituel dans le silence, la fidélité aux heures de prières, et bien sûr les œuvres de charité. Vive les vacances avec Dieu, la nature et les hommes.
- Que ceux qui ont encore besoin de plants de papayers se rapprochent de l'Economat diocésain. Ce mois-ci est encore propice pour les plantations. Remplissons notre diocèse de papayers et de moringa.
- Bénissons le Seigneur pour le nombre de séminaristes qui augmente en nombre et en qualité. Nous félicitons les intrépides formateurs. Nous remercions les organismes, les associations et les personnes individuelles qui viennent généreusement à notre secours. Que le Seigneur les comble de ses bienfaits.

### Quelques dates

- 1 juin : Clôture du jubilé d'argent de la présence des Salésiennes de la Visitation à Parakou. Messe à 9h30 à l'église paroissiale Sainte Trinité de Guêma
- 2 juin : Fête – Dieu. Messe à 10h au Monastère des Contemplatives de Jésus-Eucharistie.
- 7 juin : Fête du Sacré-Cœur de Jésus. Journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres. Messe au Monastère L'Etoile Notre Dame avec tous les prêtres. La journée se termine après les vêpres.
- 8 juin : Visite du noviciat des Sœurs Franciscaines de Marie Immaculée.
- 9 juin : Sacrement de confirmation à l'église Notre Dame de Lourdes d'Albarika. Messe à 9h30.
- 11-12 juin : Visite d'Africae Munus et du Séminaire Mgr Chopard-Lallier de Ténonrou.
- 16 juin : Sacrement de confirmation à l'église SFS d'Okédama. Messe à 9h30.
- 23 juin : Sacrement de confirmation à l'aumônerie saint Augustin. Messe à 9h00.
- 25-30 juin : Camp des séminaristes (petits et grands) au Séminaire Providentia Dei.
- 27-29 juin : Session de formation donnée par le SERDIOSANAT sur les plantes médicinales.
- 29 juin : Rencontre de l'Evêque et des séminaristes à 17h au Séminaire Providentia Dei.
- 30 juin : A 9h30, Rite d'admission, prise de soutane, collation des ministères à Providentia Dei.

**N. B.** : Pour la fête du Sacré-Cœur, rendez-vous de tous les prêtres à 9h00 au Monastère L'Etoile Notre Dame. Chacun vient avec ses vêtements liturgiques.